



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 109952

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les conclusions du rapport de l'économiste Nicholas Stern rendu public le lundi 30 octobre au sujet des conséquences dramatiques prévisibles du réchauffement climatique. Alors que les pays signataires du protocole de Kyoto doivent réduire leurs émissions de 5 % d'ici à 2012, les émissions américaines ont augmenté de 15,8 % depuis 1990 tandis que celles du Canada, signataire du protocole, ont augmenté de 30 % et que l'Australie, dont les émissions par habitant sont parmi les plus élevées au monde, a, de son côté, réaffirmé son intention de ne pas ratifier Kyoto. Alors que la France est pour sa part engagée dans une logique de réduction des émissions, il souhaite connaître quelle sera son action sur la scène internationale pour pousser les autres grands pays industrialisés dans cette direction.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109952

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11729